



CURRICULUM VITAE

RÉALISATIONS

Médiations :

Multiplés réclamations totalisant 2.3M \$ entre un promoteur immobilier et un entrepreneur-général relativement à des déficiences et retard d'exécution dans la construction d'un centre d'achats dans la région de Montréal.

Réclamation (500K\$) d'un entrepreneur-général contre une coopérative communautaire pour frais de retard dans la construction d'un centre communautaire d'une valeur de 5M\$ dans la région de Gatineau.

Différend opposant un entrepreneur-général à donneur d'ouvrage public du gouvernement québécois relativement à des frais de retard encourus dans un projet de rénovation de prison à St-Jérôme, Québec.

Réclamation (400K \$) pour perte de productivité et travaux supplémentaires d'un entrepreneur-général contre un ministère fédéral suite à des travaux de réfection d'un quai maritime dans le Vieux-Montréal.

Médiateur de projet pour la construction d'un nouvel immeuble de 130 logements d'une valeur de 13M \$ réalisé en mode forfaitaire par un entrepreneur général pour le compte d'un OBNL communautaire à Montréal.

D'un litige de 2.5 M \$ opposant un fabricant de structure d'acier et son sous-traitant en érection résultant de travaux supplémentaires, pertes de productivité et frais de prolongation encourus lors de l'installation de mégafermes composant la structure d'un centre de congrès dans le Centre-ville de Montréal.

Entre une société immobilière, une firme de génie-construction et trois entrepreneurs généraux relativement à un litige de 2M \$ résultant de travaux de revêtement et pavage des stationnements intérieurs de deux édifices du centre-ville de Montréal.

En cours de projet d'agrandissement d'une usine d'eau potable en opération, relativement à une liste de sujets contentieux (2M\$) non réglés entre un entrepreneur-général et une ville.

Entre un entrepreneur général et un donneur d'ouvrage public relativement à une réclamation de 1.4 M \$ résultant de frais de retard dans la réalisation d'un projet hospitalier.

Différend de 12M\$, opposant une entreprise de construction et une ville, relativement à des changements et frais de retard résultant de la construction, en mode design-construction d'un centre sportif;

Litige de 5M\$ impliquant un entrepreneur-général, un CEGEP et 5 mises en cause depuis 6 ans relativement à des frais de retard résultant des travaux d'agrandissement et de rénovation d'un bâtiment existant.

Entre un entrepreneur général et un CEGEP à Montréal relativement à un différend (600K\$) résultant d'une réclamation pour frais de retard ainsi qu'une réclamation d'un sous-traitant pour des travaux supplémentaires et des frais d'impact.

Différend (0.5M\$) entre un entrepreneur-général et une Ville relié à l'exécution des travaux de construction de son nouvel Hôtel de ville. Le différend portait sur certains changements apportés au contrat de même que sur leur impact sur l'échéancier et le prix du contrat.

Entre un entrepreneur en mécanique industrielle et une multinationale industrielle relativement à un différend de plus de 1M\$ résultant de travaux réalisés à temps et matériel sur un projet de sables bitumineux en Alberta.

Entre un entrepreneur général et un propriétaire parapublic afin de résoudre leur conflit (1.9M \$) relatif à des travaux de consolidation de façade d'un édifice à bureaux du centre-ville de Montréal.

Différend (4M \$) opposant un entrepreneur général et un propriétaire privé résultant de la construction d'un hôtel de luxe.

Conflit résultant d'un contrat de type clés en mains entre un entrepreneur général et un maître d'ouvrage public relativement à la construction d'installations aéroportuaires dans le Grand Nord québécois.

Entre une firme d'ingénierie-construction et un donneur d'ouvrage institutionnel, à Montréal, dans la négociation d'une réclamation en remboursement de frais supplémentaires encourus par le constructeur, suite à un retard dans le parachèvement d'un projet de structure souterraine d'une valeur approximative de 15M \$.

Conflit entre un entrepreneur-général et un donneur d'ouvrage public relativement à une réclamation de 2M \$ pour travaux supplémentaires et frais de retard résultant de l'exécution d'un contrat de réaménagement d'un bâtiment institutionnel à Montréal.

Conseille une grande firme de génie-construction et prépare son dossier en vue d'une médiation devant avoir lieu avec un donneur d'ouvrage public relativement au contentieux d'une valeur de près de 20M \$ résultant de la construction, en mode design-construction, d'un bâtiment institutionnel d'une valeur de 200M \$, à Montréal.

Entre un entrepreneur-général et un corps public relativement à une réclamation de 1.3M \$ pour travaux supplémentaires et frais de retard résultant de la construction d'un nouvel édifice institutionnel à Montréal.

Différend (0.5M \$) entre un grand donneur d'ouvrage public québécois et un entrepreneur relativement à des travaux de finition dans un projet d'infrastructure de la Baie James.

Deux litiges (8M \$) opposant une ville et un entrepreneur général suite à la construction d'un bâtiment à vocation culturelle et d'un édifice patrimonial.

Réclamation (1M\$) contre un assureur-responsabilité professionnelle relativement au design défectueux d'une structure de béton servant comme équipement de traitement environnemental.

Entre les administrateurs d'un syndicat de copropriété et leur assureur relativement à une réclamation (450K \$) suite à un sinistre par le feu.

Partnering

Membre d'une équipe de trois facilitateurs engagés dans le processus de *partnering* mis en oeuvre sur une des phases de la restauration des édifices du parlement, à Ottawa.

Arbitrages :

A agi comme arbitre unique dans onze (14) arbitrages commerciaux dont la valeur a atteint jusqu'à un million et demi de dollars (1.5M \$) et parmi lesquels dix (12) se rapportaient à des litiges résultant de

travaux de construction, la plupart avec preuve par experts. Dans chacune des ces affaires, les parties étaient représentées par avocats et la durée des audiences a varié d'une demi-journée à plus d'une vingtaine de jours. En voici les détails :

1. Réclamation d'un donneur d'ouvrage industriel de 400 000 \$ en dommages résultant d'un vice de construction contre l'entrepreneur-général ayant construit son usine alimentaire.
2. Litige de 43 000 \$ entre un entrepreneur-général et une Ville pour coûts supplémentaires résultant du type de roc rencontré dans des travaux de pose de conduites d'égout sanitaire.
3. Différend d'une valeur de 1.3 M \$ entre un entrepreneur-général et un donneur d'ouvrage public relativement aux frais directs et indirects de disposition des sols contaminés sur un projet d'agrandissement d'un garage d'autobus d'une valeur de 13 M \$ dans la région métropolitaine de Montréal. Le processus, entamé en cours d'exécution des travaux du projet, a été réalisé en deux phases sur une période de deux ans. La première phase, comprenant deux jours d'audience, portait sur le bien-fondé alors que la deuxième, d'une durée de quatre jours d'audience, portait sur le quantum.
4. Différend d'une valeur de 1.2 M \$ entre un entrepreneur-général et un développeur privé relativement à des travaux supplémentaires et des demandes de crédit réclamés de part et d'autre suite à la conversion en résidences d'un édifice à bureaux à Montréal. Règlement à l'amiable intervenu après une vingtaine de jours d'audience et de multiples requêtes préliminaires.
5. Bien-fondé seulement d'une demande de compensation supplémentaire d'un entrepreneur-général relativement aux conditions du sous-sol rencontrées lors de l'exécution des travaux de renaturalisation d'une rivière dans un parc fédéral à Québec. Audition de deux jours.
6. Différend de 273 000 \$ entre un entrepreneur-général et une Ville relativement à des conditions de sols rencontrés dans le cours de l'exécution de travaux de conduites d'égouts et aqueduc. Audition de six jours en Abitibi et à Québec.
7. Réclamation de 156 000 \$ d'un entrepreneur couvreur contre un donneur d'ouvrage du gouvernement fédéral relativement à l'interprétation de la portée des travaux contractuels d'un projet de réfection de couverture d'un bâtiment en Mauricie. Audience de deux jours.
8. Différend de 150 000 \$ entre un entrepreneur spécialisé en coffrages de béton et un groupe hôtelier relativement à la portée des travaux contractuels de la structure de béton d'un hôtel de 22 étages dans le centre-ville de Montréal. Audition d'une journée en anglais.
9. Action en remboursement de prêts totalisant 55 000 \$ entre actionnaires. Audition d'une journée en anglais à Montréal.
10. Réclamation au montant de 43 000 \$ d'un entrepreneur-général contre une ville des Cantons de l'Est relativement aux conditions du sous-sol rencontrées lors de ses travaux d'installation de conduites d'égouts et d'aqueduc. Audition d'une journée.
11. Action de 43 000 \$ pour solde contractuel impayé et en dommages pour résiliation de contrat entre un installateur et le manufacturier de cabanons préfabriqués dans la région métropolitaine de Montréal. Audition de deux jours.
12. Arbitrage des évaluations contradictoires des experts de chaque partie à un contrat d'assurance automobile quant à la valeur d'un véhicule sinistré.
13. Portée des obligations contractuelles d'une firme de génie-conseil dans son contrat avec une ville de la région métropolitaine de Montréal pour la conception et surveillance d'une usine de traitement d'eau d'une valeur de 120M\$.
14. Litige de 100K\$ entre des propriétaires et un entrepreneur-général relativement aux travaux de rénovation de leur résidence à Montréal.

Expertises :

Conseille une importante firme de génie-construction dans la préparation d'une réclamation résultant de la construction d'un projet de bâtiments à vocation, mixte publique et privée, d'une valeur de 100 M \$ à Montréal.

Conseille le Cégep Marie-Victorin dans sa gestion du projet de construction d'un centre sportif d'une valeur de 17 M \$ en mode design-construction.

Effectue la vérification, pour le compte de Voisey's Bay Nickel Company et de SNC-Lavalin Inc., des coûts d'un contrat (250M \$) pour des travaux de génie civil au projet de mine d'extraction de nickel de Voisey's Bay, au Labrador.

Procède à une expertise, pour le compte de Petro-Canada, relativement à une réclamation (1.3M \$) pour frais de retard et perte de productivité soumise par un entrepreneur en mécanique industrielle à sa raffinerie de Montréal-Est et témoigne comme expert devant un tribunal d'arbitrage.

Expert retenu par les procureurs de ING Assurances Inc en défense à une poursuite (2M \$) en responsabilité visant les administrateurs des Appartements Acadia dans leur gestion de la construction d'un garage souterrain sur leur propriété, au centre-ville de Montréal.

Participe à une étude sur la planification et le contrôle des coûts mandatée par la Commission d'analyse des projets d'implantation du CHUM/CUSM en rapport avec la construction des deux centres hospitaliers universitaires d'une valeur de 2.4 milliards\$, devant être entreprise à Montréal et est le co-auteur d'un rapport présenté à la Commission, le 6 février 2004.

Vérifie l'intégrité du processus de gestion de la construction de la nouvelle ambassade du Canada à Manille, aux Philippines, et rédige son rapport au Ministère des Affaires Extérieures et du Commerce International du Canada afin de permettre au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada de valider le processus extraordinaire de gestion de ce projet de 5M \$ ayant fait l'objet de son approbation initiale.

Enquête, analyse, vérifie et rédige un rapport d'expertise indépendante pour le compte du Ministère des Affaires Extérieures et du Commerce International du Canada, relativement au processus d'approbation des changements employé lors de la construction de la nouvelle ambassade du Canada à Varsovie, Pologne (7,5M U.S.D.).

Produit une expertise dans le dossier de la cour, pour le compte de HEC Montréal, relative au processus employé par un entrepreneur général pour lui réclamer environ 2M \$ à titre de frais de retard, dans le cadre de la construction de son nouveau campus, à Montréal.

Analyse et rédige un rapport contenant ses recommandations à titre d'expert-conseil pour le compte de Construction Défense du Canada relativement à une réclamation pour frais de retards (500K \$) présentée par l'entrepreneur général pendant la construction d'une installation militaire sur une base aérienne en Nouvelle-Écosse.

Siège sur le comité aviseur du Vérificateur général du Québec pour les grands projets de construction.

Formations :

Formation avancée de trois jours (48 participants) et ateliers de sensibilisation de deux jours (à l'intention des avocats et magistrats) en médiation commerciale auprès du *Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou* (CAMC-O) au Burkina Faso, en décembre 2010. Ce projet résulte d'une collaboration entre l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ), Éducadroits International et l'Université de Sherbrooke, lesquels ont été choisis au terme d'un appel d'offres international lancé par l'*International Finance Corporation*, Groupe de la Banque Mondiale.

Médiateur et membre du jury de médiation, avec deux juges et le directeur du programme de PRD de l'Université de Sherbrooke, lors du Concours international de plaidoirie et de médiation intitulé « Les 48 heures du droit de la santé » organisé par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et qui a lieu pour la 1re fois sur le continent américain.

Cours de trois heures sur la médiation des différends de construction dans le cadre du cours de maîtrise sur le droit de la construction donné à la Faculté de droit de l'Université Laval à Québec, le 7 décembre 2009.

Formation de deux semaines, en mai 2009, à l'intention des 30 arbitres, 40 médiateurs/conciliateurs et 10 « staff » du *Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation* (CAMEC) de Cotonou, au Bénin. Ce

programme résulte d'un partenariat entre l'Université de Sherbrooke et Éducadroits International, en collaboration avec la faculté de droit et de sciences politiques de l'université Abomey-Calavi de Cotonou, suite à un appel d'offres international lancé par le *Millenium Challenge Account*-Bénin (MCA-Bénin).

Programme de formation en médiation civile et commerciale au Sénégal offert en avril 2008 par l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) et l'Université de Sherbrooke en partenariat avec le *Centre d'Arbitrage de Médiation et de Conciliation* (CAM-C) de Dakar et l'Université de Dakar. Le programme s'adressait à quelques 50 participants, représentants du ministère de la Justice, la magistrature, le Barreau de Dakar et les dirigeants des principaux acteurs économiques du Sénégal.

Cours de formation de 2 jours sur la rédaction de demandes de compensation additionnelles donné au sein du groupe Consultants Formation et Gestion pour le bénéfice de la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec, Gatineau, janvier 2006.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Avocat, médiateur et arbitre agréé

2003 – ce jour

SERGE PISAPIA, LL.M., C. Med., C. Arb.,

Prévention et Règlement des Différends, Montréal, Qc., Canada

Consultant principal

2001-2003

BOTH BELLE ROBB LIMITÉE

Consultants en services de gestion de la construction, Montréal, Qc, Canada

Vice-président et Directeur de projets

1981-2002

LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION PISAPIA LTÉE

Entrepreneurs-généralx et gérants de projets, Montréal, Qc, Canada

Avocat (litige commercial)

1978-1980

McALLISTER, BLAKELY, TURGEON & HESLER

Avocats, Montréal, Qc, Canada

FORMATION ACADÉMIQUE

Maîtrise en droit, LL.M. (Prévention et Règlement des Différends)

2008

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, Longueuil, Qc., Canada

Diplôme de 2e cycle de Prévention et Règlement des Différends (PRD)

Faculté de Droit, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, Longueuil, Qc., Canada

2006

1ère session de MBA, UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO, London, Ont. Canada

1980

Admission au Barreau du Québec, Montréal, Qc., Canada

1978

Baccalauréat en Droit (LL.B) UNIVERSITÉ LAVAL, Québec, Qc., Canada

1977

Baccalauréat français (Sciences) COLLÈGE STANISLAS,

1974

Montréal, Qc., Canada

FORMATION CONTINUE

Formation intensive (8 heures) sur la pratique, l'administration et la présidence des « Dispute Review Boards », *Dispute Resolution Board Foundation*, Seattle, Washington, Septembre 2011.

Formation (24 heures) sur la médiation transformative donnée par le professeur Baruch Bush de la faculté de droit de l'Université Hofstra de New York et Me John Peter Weldon dans le cadre du programme de formation continue du Barreau du Québec, Montréal, Avril 2011.

Forum mondial des centres de médiation (9 heures), Union Internationale des Avocats (UIA), Athènes, Grèce, Mars 2011.

“East Coast Annual Professional Skills Program”, Straus Institute for Dispute Resolution, Pepperdine University School of Law, *Mediating Complex Construction Disputes* (18 heures), Woodstock, Vermont, Octobre 2009.

« *The Evolution of the New Lawyer: Enhancing Our Skills as Negotiators and Advocates* », (8 heures), Professeure Julie Macfarlane de la faculté de droit de l'Université de Windsor, Groupe de Droit collaboratif du Québec et le Comité de la Justice Participative du Barreau du Québec, Octobre 2009

Cours de formation pratique en droit de la construction (3 cours de 3 heures), Association du barreau canadien, division Québec, section droit de la construction, Montréal, novembre décembre 2005.

Multiplis déjeuner-conférences organisés par les sections de droit de la construction et de prévention et règlement des différends de l'Association du barreau canadien, division Québec, Montréal.

Séminaire de formation sur la médiation en matières civile et commerciale (40 heures), Me Serge Roy, Service de la formation permanente, Barreau du Québec, 2002- 2003

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Association du barreau canadien

Président de la section nationale de prévention et règlement des différends (2007- 2008)

Membre du comité de direction de la section PRD, division Québec, depuis 2009.

Barreau du Québec

Membre du comité sur la justice participative de 2004 à 2009.

Médiateur accrédité en matières civiles et commerciales depuis 2002

Dispute Resolution Board Foundation (DRBF)

Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ)

Président du Conseil de 2009 à 2011.

Président des comités Construction et Regroupement PRD de 2004 à 2009.

Médiateur et arbitre accrédité depuis 2003

Institut d'Arbitrage et de médiation du Canada Inc. (ADR Institute of Canada Inc.)

Médiateur certifié (C.Med.) et Arbitre agréé (C.Arb.) depuis 2009

International Mediation Institute (IMI)

Médiateur certifié depuis 2009

Fait partie, depuis 2011, d'un groupe de 19 professionnels canadiens inclus à la liste de ***The International Who's Who of Commercial Mediation Lawyers.***

CONFÉRENCES ET ARTICLES

2012 :

« *Les stratégies pour résoudre les conflits lorsque vous travaillez avec un donneur d'ouvrage public* », Superconférence sur la construction, Institut canadien, Montréal, 27 novembre 2012

« *L'arbitrage : toujours la meilleure solution pour résoudre les litiges dans le domaine de la construction?* », Insight, Quatrième édition du Forum sur la construction, 1^{er} octobre 2012, Montréal

« *Le comité de règlement des différends – Un modèle d'application du concept de « Standby Neutrals* », Magazine Constas de l'ACRGQTQ, numéro 20, page 53, Juin 2012.

2011 :

« *Les PRD comme outils de gestion de projet* », conjointement avec Me Jeffrey Edwards et Me Howie Clavier, Matinées PMI (Project Management Institute), Montréal, 2 novembre 2011.

« *Les différents modes d'application du concept de « standby neutral » appliqués à un projet de construction* », Colloque en droit de la construction, Université Laval, Québec, 28 octobre 2011.

« *Analyse du risque en construction : Contrats : partage et transfert de risque* », conférence donnée conjointement avec Me Olivier Kott (Norton Rose) dans le cadre de l'évènement *Grandes Rencontres* organisé par Contech à Montréal le 2 juin 2011.

"*Comités de règlement des différends développés spécifiquement pour prévenir et résoudre les différends "en temps réel" sur un projet*". PMI Montréal, communauté de pratique construction, Montréal, le 10 mai 2011

"*Une vision poussée et audacieuse des modes alternatifs de règlement des conflits: les modèles américains et internationaux fonctionnent à merveille; adaptons-les au marché québécois*" Formation sur la gestion des réclamations et litiges dans le domaine de la construction, Institut canadien, Montréal, 12 avril 2011.

«*Le Dispute Resolution Board : au autre outil efficace pour réaliser un projet sans litige*», présentation avec Gerald McEniry (Revay), Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ), Montréal, 16 mars 201.

"*Les Dispute Review Boards: un autre moyen développé par les acteurs mondiaux de l'industrie pour régler efficacement leurs différends en cours de projet*", Congrès annuel de la CEGQ, Montebello, 17 février 2011

« *À quand l'introduction des « standby neutrals sur les projets de construction au Québec?* », IMAQ, bulletin Résolution, 14 février 2011

2010 :

Les "Dispute Resolution Boards" à la québécoise; démontrent-ils de véritables pistes de solutions pour satisfaire vos délais, vos budgets et vos obligations contractuelles?", Superconférence sur la construction, Institut canadien, Montréal, 16 novembre 2010

« *Comment assister adéquatement son client dans un processus de règlement non judiciaire de conflits : la médiation civile et commerciale* », conférence donnée conjointement avec Me Jean Marois, dans le cadre du congrès annuel de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM), le 13 mai 2010.

« *Prévention et règlement en « temps réel » des différends de construction* », Conférence sur la Gestion des litiges dans l'industrie de la construction, Institut canadien, Montréal, 5 mai 2010.

« *L'évaluation impartiale appliquée dans le règlement des différends relatifs aux travaux de construction: Les « Dispute Resolution Boards* », conférence conjointe avec M. Gerald McEniry, ing., de Revay & associés organisée par l'Association du barreau canadien Montréal, mars 2010.

« *Le Règlement des différends reliés aux travaux de construction* », conférence présentée à la communauté de pratique construction du *Project Management Institute* (PMI), les 29 septembre 2009 et 9 février 2010, à Montréal.

2009 :

« *Comment assister adéquatement son client dans un processus de règlement non judiciaire de conflits : la médiation civile et commerciale* », Atelier donné conjointement avec Me Jean Marois, dans le cadre du congrès annuel du Barreau du Québec à Montréal, en mai 2009.

« *Échec des négociations : la guerre est-elle inévitable ?* », 8e journée d'étude sur les réclamations sur contrats, Université Laval, Montréal, janvier 2009.

2008 :

« *La médiation, une alternative de choix pour régler les litiges* », 4^e cours « Réclamations en construction », Centre de conférences Federated Press, Montréal, Novembre 2008.

« *La médiation, démarche préférable au tribunal ?* » conférence donnée pour le Barreau du Québec dans le cadre du Salon de la Copropriété, Palais des Congrès, Montréal, Novembre 2008

« *Building abroad – procurement of construction and reconstruction projects in the international context* » membre d'un panel d'expertise dans un atelier donné dans le cadre de la conférence organisée par le Groupe de Recherche grif et la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, Montréal, Octobre 2008.

Les modes alternatifs de règlement des litiges : profession médiateur, Midi conférence, Centre de développement professionnel et de placement en droit, UQAM, Montréal, 24 septembre 2008

« *Le rôle d'un médiateur : jusqu'où un médiateur peut-il intervenir ?* » dans un panel avec Me André Ladouceur et Me Dominique Bourcheix, Association du Barreau canadien Montréal, février 2008

« *Expérience québécoise dans l'implantation des modes de PRD reliés aux travaux de construction* » 2008 Revue de Prévention et de Règlement des Différends, Volume 6, Numéro 2, Éditions Yvon Blais.

« *Expérience québécoise dans l'implantation des modes de PRD reliés aux travaux de construction* » essai de maîtrise en PRD, Université de Sherbrooke, Avril 2008

2006 :

« *Au-delà de la médiation et de l'arbitrage; la rencontre préalable de règlement (« convening »), l'évaluation neutre (« early neutral evaluation ») et l'équipe de prévention et de règlement des différends (« partnering »)*. conjointement avec Me Jean H. Gagnon, Association du barreau canadien, Montréal, décembre 2006.

« *Les modes de prévention et résolution des différends (PRD) propres à l'industrie de la construction* », Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ), Montréal, juin 2006

2005 :

Rédacteur du bulletin *POSSIBILITÉS* publié par la section nationale de prévention et règlement des différends de l'Association du Barreau canadien, de 2005 à 2008.

LANGUES

Français, anglais, italien.